



LETTRE DE L'ADMINISTRATRICE SALARIÉE D'ENEDIS

28/03/2022

Lettre n° 9

Une entreprise de service public n'est pas une entreprise comme les autres !



Isabelle CHEVALIER

Notre société est devenue de façon progressive et insidieusement une société numérique.

Homo sapiens est devenu Homo numericus, et ce mouvement s'est amplifié depuis la Covid-19 avec le télétravail, le télé-enseignement, la télé-médecine, les « télé-rencontres », etc. Cette nouvelle ère numérique conduit à un monde désenchanté, guidé par l'efficacité et la rationalité.

Cette analyse de Roland Gori dans « *La Fabrique de nos servitudes* » (Édition « *Les Liens qui Libèrent* », janvier 2022) met en évidence le mal qui touche nos services publics.

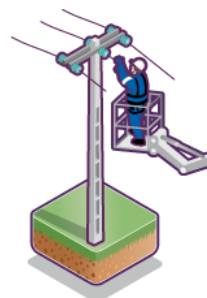
Roland Gori

La fabrique de nos Servitudes

Ceux-ci ont dû sacrifier leurs racines aux critères de rentabilité et s'appuient désormais sur des cabinets d'audit qui « *appliquent aux services publics la même cure d'audit des entreprises* ». Ainsi, « *les intitulés des services publics sont toujours les mêmes, mais le contenu, la substance, en a été radicalement modifiée* ».

La culture de l'intérêt général résiste mal à la culture d'entreprise et diriger un service public avec des ratios de rentabilité exacerbés conduit aux maux profonds de notre société auxquels on assiste : l'hôpital public est en crise et l'éducation nationale est exsangue pour ne citer qu'eux.

Dans ce contexte, qu'en est-il du service public de la distribution d'électricité ?

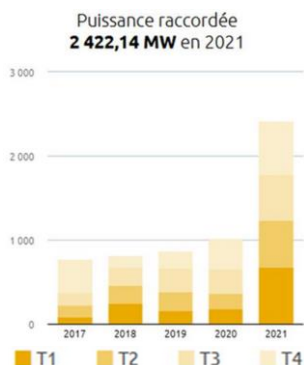


La question se pose en effet et l'on peut s'interroger sur l'état du service public que nous représentons. Le service public n'exclut bien évidemment pas la performance. Au contraire, elle est notre gage de crédibilité et de pérennité face aux mutations du monde auxquelles nous devons nous adapter. Un service public performant, c'est un service public de qualité... et cela fait partie de nos gènes depuis 1946 !

Certes, nous ne sommes pas un service public d'État mais une entreprise de plein exercice, filiale à 100 % d'EDF, elle-même détenue aujourd'hui à près de 84 % par l'État (et peut-être plus demain ?).

Pour autant, jusqu'où faut-il placer le curseur de la rentabilité si l'on veut pouvoir conserver l'image favorable d'opérateur de service public dont nous bénéficions encore aujourd'hui, accompagner les exigences fortes de la transition énergétique, gérer les crises et innover pour rester un opérateur de premier plan dans les smart grids ?

L'activité d'Enedis est en croissance exponentielle et sera durablement soutenue sous l'effet conjugué du raccordement des énergies renouvelables (cf. schéma ci-dessous), du raccordement des bornes de recharge pour la mobilité électrique, des renforcements de réseaux à réaliser pour accompagner le déploiement des pompes à chaleur, de la rénovation des colonnes montantes, etc... sans négliger pour autant la gestion et la modernisation des réseaux.



Ainsi, dans ce contexte de rupture inédite d'activité pour Enedis, les OPEX sont restés à un niveau stable entre 2020 et 2021, alors que le résultat a progressé de **66,7 % en un an !** (Source : Enedis.fr). Il ne suffit pas de mettre en avant la croissance des CAPEX pour masquer ce triste constat.

Conséquence : un résultat financier complètement décorrélé de la réalité industrielle et économique de l'entreprise et des besoins que nécessite une telle hausse d'activité, décorrélé également de la rémunération de la BAR (Base d'actifs régulés), qui elle, n'a augmenté que de 2,87 %.

Or, les risques autour du maintien du modèle d'activité d'Enedis sont réels. À un moment où les collectivités locales sont en difficulté avec l'évolution dramatique des prix de l'énergie, électricité comprise, la tentation pourrait être forte pour l'État de leur transférer une partie de la compétence rémunérée, comme l'est la distribution d'électricité.



Une contrepartie sans bourse délier ! France Urbaine a d'ailleurs habilement soufflé cette idée aux candidats à l'élection présidentielle. Ainsi, dans la série de propositions qu'elle a formulées dans ce cadre, on peut lire : « *Avoir la main et prendre en charge une petite partie très locale de la distribution d'électricité.*

Cela concernerait les liaisons de grande proximité qui

ne nécessitent pas forcément de passer par le réseau existant, ou encore certaines parties de réseau considérées comme non rentables » ; et « Promouvoir un financement plus vertueux des raccordements au réseau d'électricité qui permette d'optimiser le réseau et d'éviter les surdimensionnements, qui revienne aux fondamentaux de la loi SRU, à savoir éviter l'étalement urbain, qui soit simple et lisible et permette un raccourcissement des délais de raccordement ».

Le message est clair : si une telle évolution devait se concrétiser, ce serait le début de la fin du monopole de la distribution d'électricité pour Enedis avec les conséquences que l'on connaît : fin de la péréquation tarifaire et fin du service public de la distribution d'électricité tel que nous le connaissons aujourd'hui.



Face à ce risque de mitage concessif, jamais le modèle d'activité d'Enedis n'a été autant en risque, quel que soit le nombre de contrats de concession renouvelés, et les projets Hercule avortés - renommés demain Ulysse - pourraient bien retrouver des couleurs après les élections présidentielles.

Est-ce bien raisonnable de fragiliser autant l'entreprise à ce moment de l'histoire, où l'instabilité du monde fait peser des risques inédits sur l'entreprise : menaces de guerre en Europe de l'Est avec ses effets induits (cybersécurité, tension sur les matières premières, etc.), impacts de l'accélération du réchauffement climatique sur les réseaux, risques réactivés de pandémie, crises sociales, etc.



Dans ce contexte de durcissement de notre environnement, les réseaux de distribution d'électricité constituent une infrastructure essentielle à la Nation, fiable et robuste qui doit le rester. Ces impératifs de sécurité sont peu compatibles avec les grilles de rentabilité actuelles d'Enedis.

Sachons retrouver le sens du bien commun et du long terme qui plus que jamais doit nous animer aujourd'hui.

